

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette question est posée d'une façon hypothétique, mais je tiens à assurer au député qu'il n'y a rien d'hypothétique là-dedans et qu'il a été convenu dans toutes les négociations que les ateliers d'entretien de Transair resteraient à Winnipeg.

M. Epp: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que, lors de la réunion des premiers ministres des provinces de l'Ouest à Brandon, on a clairement indiqué que les installations d'entretien resteraient à Winnipeg, le ministre et le gouvernement peuvent-ils garantir que, si la vente a lieu, les installations resteront bien à Winnipeg?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué qu'au cours de toutes les discussions, il avait été bien entendu que les installations resteraient à Winnipeg. La question que m'a posée le député ne concerne pas vraiment les fonctions administratives du gouvernement. Ce dont je dois être certain, c'est l'engagement qui devra être pris quand la question sera soumise à la CCT et au gouvernement.

* * *

LES AÉROPORTS

CALGARY—LES POURPARLERS AVEC LES LIGNES AÉRIENNES AU SUJET DES FRAIS DE LOCATION—DEMANDE DE RAPPORT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse elle aussi au ministre des Transports. Vu que l'aéroport international de Calgary dessert les compagnies de pétrole et de gaz, que deux anciens ministres des Transports, MM. Hees et Pickersgill, avaient promis un nouveau dépôt et qu'à cause de tout le temps qu'on a mis à tenir cette promesse, le coût du dépôt est maintenant cinq fois plus élevé qu'il ne l'aurait été à l'origine, puis-je demander au ministre s'il a pu négocier avec les sept lignes aériennes commerciales qui ont indiqué qu'elles n'avaient pas les moyens d'assumer les frais de location, étant donné les conditions fixées par le ministre et le ministère? Cet accord a-t-il été conclu? Je crois savoir qu'on ouvrira sous peu le nouveau dépôt après toutes ces années de frustration.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la dernière réunion, lors de laquelle les accords seront conclus, n'a pas encore eu lieu, ou du moins elle n'avait pas eu lieu quand je me suis renseigné à ce sujet la semaine dernière. Je puis dire au député que, comme d'habitude, il n'a pas lieu de s'inquiéter. Tout ira très bien et Calgary pourra être fier de ce qui sera un excellent aéroport.

* * *

AIR CANADA

LES MOTIFS DE LA MODIFICATION DES ITINÉRAIRES CALGARY-OTTAWA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je comprends pourquoi le ministre sourit; tous ses collègues des premières banquettes ont l'habitude de faire appel à des arguments spécieux de ce genre. Quand le ministre se

Questions orales

renseignera sur l'autre question que j'ai posée et à laquelle il n'a pas répondu, cherchera-t-il à savoir pourquoi Air Canada a modifié ses itinéraires de façon que le voyage en avion de Calgary à Toronto prenne seulement trois heures et demie, mais qu'il soit nécessaire d'attendre au moins deux heures et demie pour avoir n'importe quelle correspondance? Le ministre se renseignera-t-il pour voir pourquoi on est ainsi injuste envers l'Ouest canadien?

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA RÉDUCTION DES DÉDUCTIONS FISCALES EXCESSIVES APPLIQUÉES AUX RÉSIDENTS ONTARIENS TRAVAILLANT AU QUÉBEC

M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. L'honorable représentante peut-elle dire à la Chambre ce qu'elle a décidé au sujet des mesures qu'elle adoptera pour réduire les déductions fiscales excessives qui s'appliquent maintenant aux fonctionnaires qui habitent Ottawa et qui sont mutés à Hull?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je n'ai malheureusement pas de réponse à donner aujourd'hui à l'honorable député ou à son collègue d'Ottawa-Centre non plus qu'aux députés de l'opposition sur ce problème. J'ai toutefois l'intention dès que j'aurai la réponse, laquelle je l'espère sera positive, d'en faire part à toutes les parties concernées.

* * *

● (1140)

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LES NÉGOCIATIONS AU SUJET DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE—LA POSITION DU CANADA

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture. Les négociations au sujet de l'accord international sur le sucre ont débuté à Genève en Suisse le 18 avril, je crois. Le Canada participera-t-il à ces négociations et, dans l'affirmative, quels sont nos plans commerciaux?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous participons aux négociations. Un député m'a posé la question au comité. Nous avons fait venir nos représentants de Genève pour discuter de notre programme. Le gouvernement a approuvé le programme prévu pour les négociations. Je vais voir si j'ai le droit de renseigner la Chambre et le député. Dans l'affirmative, j'exposerai en temps voulu quel est notre programme, ce que nous allons demander et quelles seront les instances que nous ferons à Genève au nom des producteurs de sucre du Canada.